

Définition des violences éducatives ordinaires (VEO)

Les VEO dans notre société et le lien avec la maltraitance

Les conséquences des VEO

L'interdiction des VEO par la loi du 10 juillet 2019

Une éducation sans violences est possible : les messages clés

JEUDI 11 DÉCEMBRE 2025 20h > 22h

Salle Alain Courneau
Rue du pont - 45130 MEUNG SUR LOIRE

Gratuit - ouvert à toutes et tous Pour plus de renseignements : 02 38 46 94 94





